





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA



LE PROJET
MARITIMAIR

11 octobre 2019

Ordre du jour

- Pourquoi le projet MaritimAir ?
- Qu'est ce que le projet MaritimAir ?
- Lauréat de l'appel à projet AACT Air



Ordre du jour

- Pourquoi le projet MaritimAir ?
- Qu'est ce que le projet MaritimAir ?
- Lauréat de l'appel à projet AACT Air



Pourquoi le projet MaritimAir ?

La dégradation de la qualité de l'air:

- 3^{ème} cause de mortalité en France après le tabac et l'alcool,
- responsable chaque année de 48 000 décès prématurés en France,
- Le coût socio-économique évalué entre 70 et 100 milliards €/ an en France.

La CAB est:

- Territoire Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV),
- Territoire doté d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) souhaite entreprendre des travaux innovants dans le domaine de la qualité de l'air.

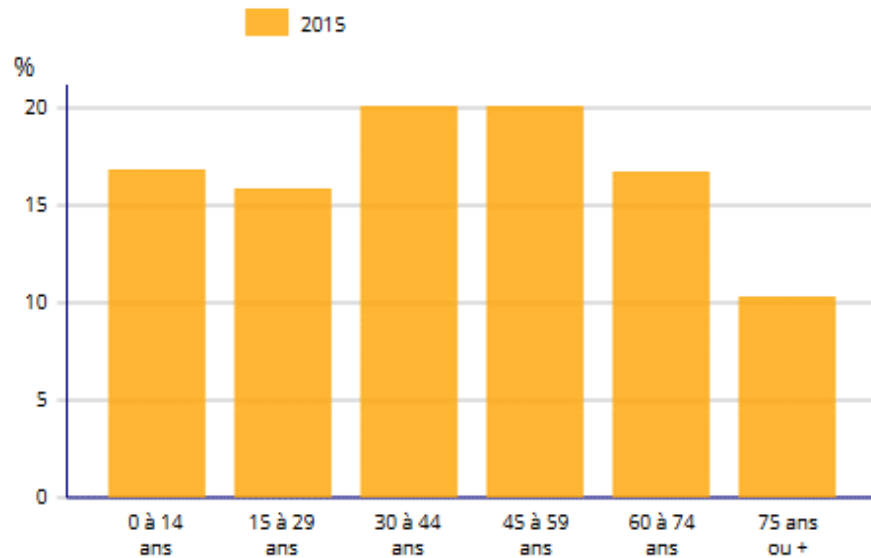


Soucieuse de la santé de ses administrés, la CAB entreprend la caractérisation des panaches de fumée et polluants du transport maritime du port de commerce de Bastia.



Pourquoi le projet MaritimAir ?

Les communes du territoire communautaire dénombrent près de 60 000 habitants.



Selon les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé, en considérant le facteur uniquement de l'âge (<15 ans et >65 ans), près de **40 % des habitants de la Communauté d'Agglomération de Bastia sont dit populations dites vulnérables ou sensibles à la pollution de l'air.**

S'ajoute à ce constat les femmes enceintes, les personnes souffrant de pathologie cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques, *etc.*

Pourquoi le projet MaritimAir ?

Les panaches de fumée du transport maritime une question à l'agenda de la CAB:

2016

5 juillet 2016

Questionnement du bureau communautaire

25 juillet 2016

Le bureau approuve la proposition du VP: Missionner Qualitair pour conduire des 1^{ères} mesures

1^{er} août 2016

Déploiement des capteurs de mesures

2017

20 février 2017

Restitution de l'étude de Qualitair au bureau

12 mai 2017

Inauguration de la station de mesures du Fangu

2018

27 septembre 2018

Le conseil communautaire adopte une motion demandant le classement de la Mer Méditerranée en zone NECA, d'une zone SECA et interdire toute émission délibérée de substances appauvrissant la couche d'ozone, dans les plus brefs délais.

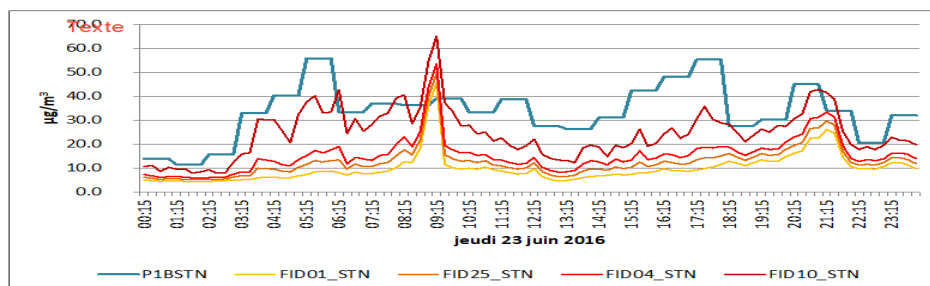
2019

21 janvier 2019

Candidature à l'appel à projet AACT Air

22 août 2019

Lauréat du dispositif



Ordre du jour

- Pourquoi le projet MaritimAir
- Qu'est ce que le projet MaritimAir
- Lauréat de l'appel à projet AACT Air



Qu'est ce que le projet MaritimAir ?

Le caractère innovant de ce projet réside en :

- La modélisation 3D des panaches de fumées et polluants intégrant les conditions météorologiques et le relief urbain ;
- La modélisation en relief du front de fumée et sa propagation selon les données topographiques et climatiques ;
- L'évaluation de l'impact sur les panaches de fumées de la réglementation applicable en 2020 ;
- L'évaluation de l'impact sur les panaches de fumées du passage en zone ECA la mer Méditerranée ;
- La corrélation entre la modélisation et les campagnes de mesure ;
- L'information et la sensibilisation des acteurs.

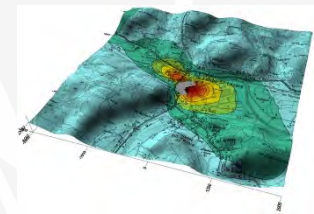
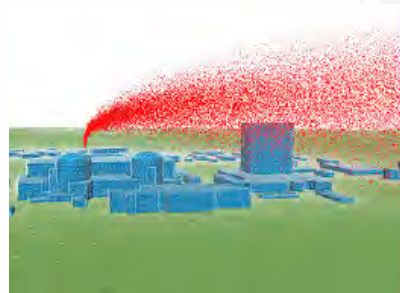
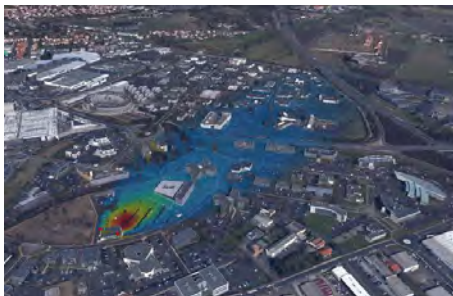


Image n°1, 2 & 3 : Exemple de modélisation de panache de fumée – pollution industrielle

Qu'est ce que le projet MaritimAir ?

La conduite de projet requière une démarche participative large afin de garantir une parfaite réussite du projet.

Aussi, un comité technique et un comité de pilotage seront constitués. Les partenaires identifiés sont :

- La Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) - pilote ;
- L'association QualitAir Corse ;
- L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ;
- L'Agence Régional de Santé (ARS) ;
- L'Observatoire Régional de Santé (ORS) ;
- La Collectivité de Corse (CdC) ;
- L'Office des Transports de la Corse (OTC) ;
- L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) ;
- L'Agence d'aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) ;
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ;
- La Direction Interrégionale de la mer Méditerranée (dirim méditerranée) ;
- Les communes membres de la CAB ;
- Les EPCI insulaires disposant d'un port de commerce (CAPA, Pays de Balagne, Com Com Sud Corse) ;
- Les compagnies maritimes ;
- Les associations environnementales,
- Les associations de riverains
- Etc.

Liste non exhaustive

Qu'est ce que le projet MaritimAir ?

Phase 1 : Mise en place du projet

3 mois

- Constitution du comité technique (CoTech)
- Constitution du comité de pilotage (CoPil)
- ⇒ Séminaire de lancement organisé par l'ADEME
- ⇒ Réunion de cadrage dont notamment validation du CCTP de l'étude par le CoTech et CoPil

Phase 2 : Démarrage de l'étude

6 mois

- Réalisation d'un sondage auprès de la population (ressenti selon plusieurs périmètres géographiques)
- Recensement et analyses des données existantes
- Recueil des données météorologiques
- Recueil des données maritimes auprès des acteurs économiques (caractérisation du carburant, rotation des navires, etc.)
- ⇒ Réunion de cadrage avec le CoTech

Phase 3 : Réalisation de la modélisation 3D

6 mois

- validation des modèles mathématiques et des hypothèses par le CoTech
- transmission de la modélisation 3D
- ⇒ Présentation et analyse des simulations au CoTech et CoPil

Phase 4 : Restitution

3 mois

- réalisation de support de sensibilisation (vidéo, plaquette, etc.)
- ⇒ Restitution des modélisations au CoTech puis CoPil
- ⇒ Campagne de sensibilisation des acteurs
- ⇒ Restitution Grand Public

Ordre du jour

- Pourquoi le projet MaritimAir
- Qu'est ce que le projet MaritimAir
- Lauréat de l'appel à projet AACT Air



Laureat de l'appel à projet AACT Air

L'appel à projets AACT-air « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air » a pour objectif d'aider les collectivités à surmonter les difficultés techniques, organisationnelles ou juridiques qu'elles rencontrent dans la mise en oeuvre d'actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur dans différents secteurs (mobilité, résidentiel-tertiaire, urbanisme).

6 projets lauréats AACT-Air 2019 pour favoriser la qualité de l'air:

- ⇒ Projet REVEAL - IFPEN en lien avec la Métropole du Grand Lyon
- ⇒ Projet DAISY - Ville de Lyon en collaboration avec le CSTB
- ⇒ Projet MODELAIRURBA - Plaine Commune (Ile-de-France)
- ⇒ Projet PAIR'SO - CSTB en collaboration avec la ville de Paris
- ⇒ Projet PRESCRIAIRBAT - Plaine Commune (Ile-de-France)
- ⇒ Projet MARITIM'AIR – Communauté d'agglomération Bastia



<https://presse.ademe.fr/2019/08/6-projets-laureats-aact-air-2019-pour-favoriser-la-qualite-de-lair.html>



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Merci de votre attention

Contact :
Audrey Scoffoni
a.scoffoni@agglo-bastia.fr
04 95 58 06 20